

Le ministère du Développement social (DS)

Le ministère du Développement social (DS) a pour mandat d'aider à assurer et à renforcer les assises sociales du Canada. Pour ce faire, il s'occupe d'aider les familles ayant des enfants, de fournir un soutien aux personnes handicapées et de veiller à ce que les aînés puissent participer pleinement à la vie de leur collectivité. Il nous incombe d'établir des politiques et d'offrir des services et programmes aux Canadiens qui ont besoin d'aide à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur vie personnelle et dans leur collectivité. Il s'agit par exemple des Programmes de la sécurité du revenu, comme le Régime de pensions du Canada. Notre organisation est axée sur les clients et a à cœur d'améliorer constamment la prestation des services aux Canadiens.

www.sdc.gc.ca